



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de VERZY
du mercredi 16 décembre 2020

Le mercredi 16 décembre 2020 à 18h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Verzy, présidé par Monsieur le Maire Corbeaux Christophe.

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Burlot Astrid, Barbier Mathis, Dappoigny Jean-François, Deville Marie Alice, Fougerouse Dominique, Gueugnon Sébastien, Maiziere Gilles, Morel Julia, Rochet Virginie, Terver Christophe, Lepreux Ingrid

Absents excusés : Cardinale Vanessa, Jacquet Anne-Laure

Secrétaire de séance : Gueugnon Sébastien

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle les questions abordées lors de la session précédente. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Avant d'aborder l'ordre du jour M. Christophe Corbeaux précise différents points suite à des questions de M. Christophe Terver :

- Délai de convocation du conseil municipal
- Les devis sont étudiés par les commissions concernées
- Compte Rendu du conseil disponible sur le site de la commune et sur l'application Illiwap

M. Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

I. Devis – travaux divers

Mur de la gendarmerie

Suite à la demande de précisions concernant son devis lors du précédent conseil, l'entreprise Annequin est retenue à l'unanimité (2 couches : 1 à la chaux et 1 avec du ciment seront bien appliquées sur le mur) : 3600 €

Défibrillateur

M. Christophe CORBEAUX indique qu'il a commandé un défibrillateur qui sera installé sur le mur de la Mairie, le coût est de 1.809 € HT, le conseil approuve cette commande.

Une information sur l'utilisation est prévue pour les membres de l'équipe municipale.

Réfection des fenêtres de la Mairie

Avis des Bâtiments de France : seul le bois peut être utilisé

II. Charte CUGR

La charte de gouvernance de la Communauté Urbaine du Grand Reims est validée par le Conseil à la majorité, 3 abstentions

III. Travaux Place de l'Hôtel de Ville – Attribution du marché

Après présentation des résultats de l'appel d'offre des travaux de la Place de Mairie et concertation le conseil valide à la majorité l'entreprise SMTP pour la réalisation des travaux pour un montant total de 300 000 € (1 vote contre et 1 abstention).

Il est précisé que le lot n°2 concernant les feux tricolores est annulé car la mise en place des feux engendrerait des problèmes de circulation des poids lourds.

Début des travaux : mi-janvier 2021.

M. Christophe CORBEAUX a également eu confirmation que le département financerait la bicouche sur la partie route départementale.

Questions Diverses :

Pas de questions diverses.

Divers

Préparation du nouveau numéro de la Lettre d'un Fau.

Retours positifs sur la formule de distribution des repas de nos Anciens Jeunes : la bouteille et le sac au logo de Verzy ont été appréciés.

Un bilan sera fait prochainement sur l'opération « Capsule pour nos commerçants ».

Mobilier de l'ancien bar mis en vente

La séance est clôturée à 20h00 le 16/12/2020.